



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES restreinte zone sud
REUNION DU 25 Août 2017

Membres présents : Denis Le Dez, Jean Pierre Héréus, Gilbert Le Gall, Max Gouès, Lydie Le Lay, Alain Quéau.

Excusé : néant.

Réunion à Quimper, ouverture de séance à 09h30.

1° Courriers, courriels :

- Paotred Dispount : l'équipe U17 (2) débutera en D2 et celle U19 en D3 pour des championnats à 2 phases permettant en fin de saison d'accéder à la D1 ;
- Gj Entr'Aré Du : désistement de l'équipes U15 en Ligue, cette équipe commencera en D2 ;
- Gj Coray Scaër : les U18 sont interdits en U17.

2° Tournois :

Pas de demande à enregistrer.

3° Calendrier et groupes :

Denis Le Dez déplore la date limite tardive des inscriptions en D3 sur Footclub, le 09/09/17. Malgré cela la commission constitue une ébauche des groupes de D3 dans les 3 catégories. Des ajustements seront faits après la date ci-dessus. Pour la zone sud le nombre d'équipes déjà engagées est sensiblement le même que la saison passée voire un peu plus élevé en U15 selon les prévisions.

4° Coupe Gambardella CA :

Contrairement à ce qui a été annoncé à la Ligue, la commission décide d'organiser le 1^{er} tour le 09/09 afin de prévenir d'un éventuel litige. Il restera une date le cas échéant. Après vérification de la liste des engagements transmise par la Ligue par rapport aux engagements en championnat et quelques coups de fil, le district dispose de 39 équipes + 1 engagées, le Stade Brestois 29 n'apparaissant que pour le 2^{ème} tour fédéral et doit 12 qualifiés pour le 1^{er} tour de Ligue. L'AS Tréméven est repêchée en remplacement de Quimper Italia qui n'a pas d'équipe en U19. Pour ce 1^{er} tour il y aura 15 matches + 9 exempts, tous les clubs de Ligue sauf un de R2 qui a été tiré au sort parmi ceux-ci. Il est procédé au tirage en définissant 2 zones géographiques. Max transmettra le tirage à la Ligue et à la CDA Jeunes.

5° Clôture de la séance à 11h50 :

Prochaine réunion : à définir

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES